

Département des Affaires Juridiques

Décision : DAJ2025-305

**LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL
DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE**

Vu le code de la recherche ;

Vu le code général de la fonction publique
et ses textes d'application ;

Vu le décret du 1^{er} février 2023
portant nomination du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision Inserm n° DAJ2024-46
relative à la création de l'unité mixte de recherche U 1322 et nommant monsieur Emmanuel
HAFFEN Directeur de l'unité ;

Vu la décision Inserm n° DAJ2025-304
nommant Monsieur Vincent VAN WAES Directeur par intérim de l'unité mixte de recherche U
1322 ;

DECIDE :

Article 1 : Madame Djamila BENNABI est nommé directrice adjointe de l'unité mixte de recherche U 1322, intitulée Laboratoire de Recherche Intégratives en Neurosciences et Psychologie Cognitive (LINC) » jusqu'au 31 décembre 2028.

Article 2 : La présente décision prend effet à compter du 13 juin 2025.

Didier SAMUEL